

Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu

L'inFO44



Numéro 11 – Janvier 2010

Communiqué du Conseil Syndical 19, 20 et 21 janvier 2010

Les suppressions massives d'emplois, la mise en place des SIP, des PRS, des DDFiP et DDRFiP entraînent une exaspération grandissante de tous les agents dans tous les services. Face à cette situation, dans de nombreux départements, **F.O.-DGFIP** mobilise les personnels.

Lors des CTP consacrés aux suppressions d'emplois et à la mise en place des nouvelles structures, **F.O.-DGFIP** n'a pas cessé de dénoncer et de condamner dans tous les départements les effets de la réforme.

POUR F.O.-DGFIP, C'EST LA POLITIQUE DE SUPPRESSIONS D'EMPLOI DECOULANT DE LA R.G.P.P QUI EST EN CAUSE

Pour **F.O.-DGFIP**, la réforme est un des outils de cette politique.

F.O.-DGFIP, réuni en conseil syndical les 19, 20 et 21 janvier à Paris, rappelle sa demande d'arrêt de la mise en place des SIP, d'autant plus justifiée aujourd'hui que partout, avec les suppressions massives d'emplois, les conditions de travail imposées sont devenues insupportables.

DOS, SEMINAIRES, COMMUNICATION...

Face à cette situation, la seule réponse de l'administration c'est la communication, au travers du DOS, de séminaires... **F.O.-DGFIP** condamne ces procédés, alors que les moyens consacrés aux missions diminuent.

Dans le même temps, la Direction Générale et les Directions locales organisent une pseudo concertation qui évite de répondre aux questions et aux inquiétudes des agents.

LES MISSIONS, LES SERVICES EN DANGER : F.O.-DGFIP EXIGE L'ARRET DE LA R.G.P.P.

Pour **F.O.-DGFIP**, la poursuite de cette politique conduit inéluctablement à la remise en cause de nos missions et à la suppression de postes et services.



F.O.-DGFIP appelle tous les personnels de la DGFIP à s'organiser dans l'unité autour de ses revendications.

- Arrêt de la mise en place des SIP,
- Maintien de toutes les missions et du maillage géographique actuels,
- Suspension du déploiement d'Hélios dans les postes hospitaliers tant que l'application ne permettra pas un recouvrement fiable,
- Reconnaissance des qualifications et revalorisation des carrières,
- Respect du paritarisme et des droits des représentants des personnels,
- Arrêt des suppressions d'emplois, et création d'emplois statutaires permettant d'exercer pleinement les missions,
- Amélioration du pouvoir d'achat, par la revalorisation du point d'indice,
- Abrogation de la loi sur la mobilité et les parcours professionnels,
- Pas de nouvelle remise en cause des droits en matière de retraite.

Pour **F.O.-DGFIP**, la poursuite des réformes successives que subissent les agents de la DGFIP, leurs conséquences pour les missions de service public et pour les personnels, ne pourra que conduire à l'émergence d'un mouvement d'ampleur.

Les récentes déclarations sur le devenir des pensions et des retraites annoncent de nouvelles attaques contre les droits et acquis des salariés du privé et des fonctionnaires.

Face à cette situation, le conseil syndical de **F.O.-DGFIP** estime que les agents de la DGFIP comme tous les salariés vont devoir se faire entendre par tous les moyens.

F.O.-DGFIP prendra toutes ses responsabilités pour que soit créé le rapport de forces nécessaire pour faire avancer les revendications, et ce par tous les moyens, y compris la grève reconductible.

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

FO
la force syndicale **DGFIP**